



ÉDITOS	3
PRÉSENTATION DE LA PHIHARMONIE DE PARIS	5
LE NOUVEAU BÂTIMENT	6
LE PROJET ARTISTIQUE	11
LA MAISON DES ORCHESTRES	13
LE PROJET ÉDUCATIF ET CULTUREL	16
LA PHILHARMONIE DANS SON ENVIRONNEMENT	20
LE PROJET NUMÉRIQUE	22
BIOGRAPHIES	23
LA PHILHARMONIE EN CHIFFRES	24
LA PHILHARMONIE ET LE MÉCÉNAT	25
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	27
CONTACTS PRESSE	29

UN NOUVEAU MODÈLE

On a souvent entendu dire au sujet de la Philharmonie de Paris : « avait-on besoin d'une salle de plus ? » Aujourd'hui, enfin réunis dans le bâtiment conçu par Jean Nouvel, nous pouvons collectivement objecter : « il ne s'agit pas d'une salle de plus. »

Il s'agit avant tout d'une architecture inouïe qui s'intègre au parc de la Villette, dialogue avec la banlieue et combine harmonieusement des lieux accueillant des fonctions éducatives orientées vers la pratique collective pour tous, des usages ludiques allant de la visite d'expositions temporaires à des moments de détente partagés au restaurant, ou des besoins professionnels, avec pas moins de cinq salles de répétition très performantes. Au cœur du dispositif, un espace magique de 2 400 places vient asseoir le tout, qui s'annonce comme l'une des salles symphoniques les plus exceptionnelles au monde, de par son design, son ergonomie et son acoustique.

Cette œuvre de Jean Nouvel, dont la toiture peut être parcourue par tout promeneur, s'insère merveilleusement dans l'Est parisien en voie de transformation – au cœur de la future grande métropole – incarnée par l'arrivée de nombreux sièges d'entreprises et du Campus Condorcet en cours de construction.

Nous sommes ainsi devant un projet annonciateur de mutations conséquentes. L'esprit d'ouverture dont témoignent les concerts et activités de la première saison est fidèle au dessein initial, défini dans ses différentes composantes avec l'État et la Ville de Paris, en lien avec la Région Île-de-France, auxquels je tiens à exprimer toute notre gratitude : l'emplacement dans le prolongement de la Cité de la musique, la répartition des espaces, la vocation symphonique, la résidence de l'Orchestre de Paris et de l'Ensemble intercontemporain, l'association avec les Arts Florissants, l'Orchestre de chambre de Paris et l'Orchestre national d'Île-de-France, la présence régulière des orchestres nationaux et

internationaux, l'apport des musiques actuelles, du jazz et des cultures du monde, la priorité éducative sous toutes ses formes, le renouvellement des publics.

Ce projet, auquel Jean Nouvel apporte une réponse lumineuse qui magnifie le cahier des charges initial, ne propose pas une vision close mais est emblématique d'enjeux sociétaux plus larges visant à rassembler et confronter ce que les usages sociaux séparent et cloisonnent au niveau des pratiques culturelles. Il s'attache à renforcer la relation fragile entre répertoire et création, « classique » et musiques actuelles, artistes prestigieux et émergents, formations locales et nationales ou étrangères ; il tisse également des liens entre amateurs et professionnels, étudiants futurs musiciens et jeunes des quartiers défavorisés, mélomanes et nouveaux publics, citoyens de Paris et ceux des villes avoisinantes.

La Philharmonie est ainsi la première réalisation concrète du futur Grand Paris. Que tous ceux qui au quotidien ont œuvré à sa réussite soient ici profondément remerciés : les équipes des Ateliers Jean Nouvel, du groupement d'entreprises conduit par Bouygues Bâtiment Île-de-France, des services concernés de l'État et de la Ville de Paris, de la Philharmonie de Paris et de la Cité de la musique. Ma reconnaissance va aussi aux nombreux soutiens privés, au premier rang desquels notre mécène principal, Mécénat musical Société générale, et les amis de la Philharmonie qui accompagnent avec fidélité cette aventure fédératrice.

LAURENT BAYLE

Président de la Philharmonie de Paris

HARMONIES, ACCORDS...

Dans le mot philharmonie on peut déjà facilement imaginer l'amour de l'harmonie. Nous jouons d'harmonies successives, d'harmonies urbaines. La philharmonie existe comme un événement prestigieux qui entretient des relations harmonieuses avec le parc de La Villette, la Cité de la musique et le boulevard périphérique. Primo : harmonie avec la lumière de Paris, le rai de soleil dans les nuages gris, la pluie... Architecture de reflets dosés et composés, créée par un relief calme, matérialisée par des pavés de fonte d'aluminium dessinant un sol un graphisme eshérien. Secundo : harmonie avec le parc de la Villette, continuité des thèmes tschumiens, abri-jardin horizontal sous le bâtiment, ponctuation-folies, reflets des ombres dans les brillances architecturales et création d'une petite montagne, d'une butte de La Villette, relief minéral parcourable qui, à l'instar des Buttes-Chaumont est un observatoire du paysage urbain. Tertio : harmonie avec la Cité de la musique par le dessin de plans obliques et pavages de lignes de force déjà initiées. Quatro : harmonie avec le boulevard périphérique et la banlieue par la création d'un signe à l'échelle d'une vue dynamique et lointaine ; signe de lumière la nuit : ponctuation du relief, programmes...

Un autre type d'accords est à établir avec la musique aujourd'hui et le (la) mélomane que le confort de l'audition devant sa Hifi et ses CD a rendu paresseux(se). La philharmonie est un lieu ouvert. Primo : le hall et les foyers offrent des plaisirs terrestres qui font qu'ici on peut se donner rendez-vous, passer des heures à flâner dans les boutiques, boire ou manger dans les bistrots avec vue sur jardin, lire dans les salons. Secundo : la salle évocatrice des nappes immatérielles de musique et de lumière suspend des auditeurs-spectateurs dans l'espace sur de longs balcons qui offrent des sièges plus larges et plus profonds pour un confort exceptionnel. Cette suspension crée l'impression d'être entouré, immergé dans la musique et la lumière. L'enveloppe « cyclorama volumétrique » reçoit des éclairages choisis en fonction du répertoire. De temps à autre des fenêtres sur le parc et la banlieue peuvent être ouvertes. Tertio : il s'agit de redonner son lustre au concert, à cette expérience unique que représente chacun d'entre eux

qui ne sera pas seulement le ravissement provoqué par la musique, mais aussi celui, visuel, sensoriel, de faire plaisir, de créer ce désir qui fait les philharmonies les plus prestigieuses. Celle de Paris se doit d'y appartenir. Elle y sera aidée par une esthétique puissante mais calme, marquée par la monomatériau de l'aluminium moulé avec ses nuances de tons nacrés, délicatesse qui ajoute au mystère de la présence de la salle qui, dans les plis gris et argent de l'édifice, luit.

JEAN NOUVEL (2007)

PRÉSENTATION DE LA PHILHARMONIE DE PARIS

Le projet de la Philharmonie de Paris est né en 2006 d'une volonté partagée de l'État et de la Ville de Paris. Il vise à introduire un nouveau modèle de création et de transmission musicales.

Le nouveau bâtiment est l'œuvre de Jean Nouvel, lauréat du concours international organisé en mars 2007. Son architecture s'inscrit parfaitement dans le contexte du parc de la Villette accueillant promeneurs et familles. Elle s'insère également dans un Est parisien en voie de transformation, au cœur des enjeux de la future grande métropole, grâce à l'accueil de nombreux sièges d'entreprises et du Campus Condorcet en cours de construction.

La Philharmonie est conçue comme un lieu de vie. Ses divers espaces accueillent aussi bien des fonctions éducatives orientées vers la pratique collective, des usages ludiques et conviviaux – zones de déambulation, salle d'exposition, café, restaurant, etc. – que des besoins professionnels avec pas moins de cinq salles de répétition dont la plus importante sera accessible au public.

Au cœur du dispositif se situe la salle symphonique de 2 400 places, exceptionnelle par son design, son ergonomie et son acoustique.

Cet équipement forme un complexe unifié avec l'actuelle Cité de la musique, conçue par Christian de Portzamparc, incluant deux salles de 900 et 250 places, un musée de la musique et une médiathèque.

LE NOUVEAU BÂTIMENT

Le projet de Jean Nouvel a été retenu en 2007 pour le nouveau bâtiment de la Philharmonie de Paris. Auteur entre autres du Centre de Culture et de Congrès de Lucerne, de la salle symphonique de Copenhague et du Musée du Louvre à Abou Dabi, l'architecte s'est associé à l'acousticien Néo-Zélandais Sir Harold Marshall (de la société Marshall Day Acoustics qui a conçu l'acoustique).

Il a par ailleurs bénéficié du conseil de l'acousticien Japonais Yasuhisa Toyota. L'architecte Brigitte Métra a été associée à la salle.

UN BÂTIMENT OUVERT À TOUS

Bâtiment minéral et aux dimensions imposantes, la Philharmonie de Paris offre des formes novatrices. Ses tournolements en inox brillant qui enserrent la salle de concert contrastent avec son enveloppe générale anguleuse en aluminium mat.

Le bâtiment est conçu comme un prolongement du parc de la Villette. Les promeneurs, les flâneurs, les familles sont invités à s'y promener en toute liberté. Au même niveau que la pelouse du parc, se trouve un espace vaste et élégant de circulation, couvert, qui entoure du bâtiment. Une brasserie y attend les visiteurs, des écrans retransmettent activités et concerts... C'est là que se situe l'entrée principale de la Philharmonie permettant d'accéder à l'ensemble des activités proposées quotidiennement et situées en rez-de-chaussée : espaces éducatifs, salle de conférence, espaces d'exposition, bar, boutique, billetterie...

L'accès principal, dirigé vers le métro et la place de la Fontaine-aux-Lions, s'opère par un escalier monumental qui conduit directement à l'entrée de la salle (niveau + 3). À partir de la Porte de Pantin, une grande rampe de forme triangulaire donne également un accès direct à l'entrée de la salle de concert. Une deuxième rampe descend vers le parc en contrebas.

Le bâtiment offre ainsi des façades et des entrées multiples. Le promeneur est invité à monter sur le toit de la Philharmonie qui devient un belvédère offrant un point de vue unique sur le parc. Là-

haut, à 37 mètres de hauteur, Paris et sa banlieue se confondent dans un seul et même paysage urbain. Absorbé par l'horizon, le boulevard périphérique n'apparaît plus comme une frontière. Le signal qui surplombe le toit est une vaste structure culminant à 52 mètres. Jean Nouvel l'a conçue comme un appel, une main tendue vers la Seine-Saint-Denis, affirmant la vocation d'ouverture à de nouveaux publics de la Philharmonie. Et le projet phare du futur Grand Paris.

Trajectoires variées, ouvertures multiples, jeux d'appropriation, le bâtiment remarquable de Jean Nouvel et le projet artistique et éducatif qu'il accueille ne font qu'un.

Les oiseaux

La couverture de la Philharmonie de Paris se compose de 340 000 oiseaux, répartis en 7 formes différentes et quatre teintes allant du gris clair au noir. Près de 265 000 oiseaux en tôle d'aluminium sont posés en bardage sur les façades pour figurer un grand envol. Les 65 000 oiseaux restants, conçus en fonte d'aluminium et fixés sur un contreparement de granit, habillent le parvis de la Philharmonie, la rampe d'accès ainsi qu'une partie de la toiture acoustique de la Grande salle.

LA GRANDE SALLE, UNE NOUVELLE TYPOLOGIE

Un véritable tour de force architectural : une salle enveloppante conjuguant l'immersion du public dans l'espace et la musique avec une intimité d'écoute inédite.

Ni salle en « boîte à chaussures » (comme le Musikverein de Vienne), ni salle en « vignoble » (comme la Philharmonie de Berlin), la Grande salle de la Philharmonie invente un nouveau modèle, celui d'une salle enveloppante modulable et aérienne. La salle est une composition de deux chambres nichées l'une dans l'autre – une chambre intérieure flottante contenant l'audience qui crée l'intimité visuelle et acoustique entre l'audience et les musiciens, et un espace extérieur avec sa propre présence acoustique et architecturale. Une innovation à la fois architecturale, scénographique et acoustique. L'architecte Jean Nouvel et l'acousticien principal de la salle, Sir Harold Marshall, ont conçu la salle lors de séances collaboratives mariant architecture, acoustique et scénographie.

En dépit de sa jauge de 2 400 places assises, la Philharmonie instaure une véritable intimité. Une sensation bien réelle, puisque la distance entre le chef d'orchestre et le dernier spectateur n'est que de 32 mètres (contre 48 mètres à la Salle Pleyel qui dispose d'une bien plus petite capacité). « La salle évocatrice des nappes immatérielles de musique et de lumière suspend des auditeurs-spectateurs dans l'espace sur de long balcons... Cette suspension crée l'impression d'être entouré, immergé dans la musique et la lumière », explique Jean Nouvel. Pour l'architecte, le concert constitue une expérience à part entière. Les formes organiques de la salle, associées à la chaleur du bois, concourent à la mise en condition du spectateur. On écoute mieux si l'on se sent bien, tel est le postulat « psycho-acoustique » de la Philharmonie. D'où l'emploi de certains matériaux plus que d'autres, même s'ils n'influent pas forcément sur la restitution du son.

Jean Nouvel, assisté de Métra et associés (associés à la salle de concert), a développé avec Marshall Day Acoustics et Ducks Scéno un système audacieux de balcons en porte-à-faux et de nuages.

La scène, d'une surface de 283 m² et dotée de plateformes motorisées, offre la possibilité d'accueillir tout type de formation orchestrale, même les plus imposantes. La Grande salle comprend également un orgue fabriqué par la manufacture Rieger : un instrument de 15 mètres de haut et 20 mètres de large, destiné tout particulièrement au répertoire symphonique. Le plan enveloppant de la salle vient prolonger une succession de foyers, qui jouent le rôle de sas entre le quotidien et le moment du concert. Encore connectés à la ville (avec des baies vitrées donnant notamment sur le parc de la Villette), les foyers invitent déjà par leur atmosphère à s'immerger dans un autre univers.

Une acoustique de référence

L'acousticien sous-traitant de Jean Nouvel est le Néo-Zélandais Sir Harold Marshall de la société Marshall Day Acoustics. Il a récemment collaboré avec Zaha Hadid à l'Opéra de Canton et est considéré comme le pionnier des réflexions latérales et un grand innovateur de salles de concerts. Jean Nouvel a d'autre part bénéficié de l'expertise personnelle du Japonais Yasuhisa Toyota, associé notamment au Walt Disney Concert Hall de Los Angeles.

Le programme acoustique (établi par Kahle Acoustics) exigeait une réponse acoustique combinant une haute clarté sonore ainsi qu'une ample réverbération. Il exigeait aussi une approche favorisant les réflexions latérales et une grande intimité, le tout dans une typologie de salle nouvelle. La solution se trouve dans un système audacieux de balcons flottants qui créent un espace intime et un volume extérieur qui allonge la réverbération. Ce nouveau modèle unit réflexions latérales, son direct et réverbération et aboutit à une haute clarté et transparence et une réverbération chaleureuse. Les réflecteurs en nuages suspendus, les murs arrière des balcons, les murs du parterre... tous contribuent à l'enveloppement par réflexions latérales. Aucune des surfaces n'a été laissée à l'arbitraire.

Le volume acoustique actif de 30 500 m³ permettra aux spectateurs d'être littéralement immergés dans le son. Une sensation encore renforcée par les réflexions tardives provenant du volume situé entre

l'arrière des balcons et les murs extérieurs, que l'on pourrait qualifier de deuxième espace acoustique. Le temps de réverbération moyen, prévu entre 2 et 2,3 secondes, engendre une résonance chaleureuse tout en restant transparente. Cette conception acoustique est « démocratique » : elle offre une restitution sonore optimale pour toutes les places tout en permettant aux musiciens de s'entendre parfaitement sur scène.

À noter enfin qu'un autre défi acoustique, et non des moindres, est d'être parvenu à isoler la salle des bruits environnants, la Philharmonie étant située à proximité du boulevard Sérurier, du périphérique et du Zénith. Le concept mis en œuvre est celui de la « boîte dans la boîte », grâce à la désolidarisation des murs, sous la direction de Studio DAP. On retrouve à nouveau l'idée, tout à la fois poétique et technique, d'une « salle flottante ».

Une flexibilité scénique et acoustique

L'une des spécificités de la Philharmonie par rapport aux autres grands auditoriums européens réside dans sa modularité. Pour développer cet aspect, Jean Nouvel, assisté de Métra et associés, a étroitement travaillé avec Marshall Day Acoustics, ainsi qu'avec l'agence Ducks, spécialisée dans la scénographie des salles de concert et déjà à l'œuvre à l'Opéra de Lyon et à Copenhague. Le but est d'être en mesure d'adapter la salle de concert à différents genres musicaux, et d'offrir à chaque fois le meilleur confort visuel et auditif.

En configuration symphonique, les spectateurs entourent l'orchestre. Les places situées derrière la scène, en gradin, sont ainsi destinées à accueillir un chœur si l'œuvre interprétée l'exige, ou, le plus souvent, le public. Ce type de places est prisé par les mélomanes, qui apprécient la proximité avec les musiciens et le fait d'être face au chef d'orchestre. Dans les opéras en version de concert ou les ciné-concerts, cet emplacement présente moins d'intérêt pour le public. Ces gradins arrière pourront dès lors entièrement disparaître, pour laisser la place à la scène et, en conséquence, agrandir le parterre. Autre concept novateur : les fauteuils du parterre peuvent être retirés pour accueillir le public debout à l'occasion des concerts de musiques actuelles. La jauge passe alors de 2 400 à 3 650 places. La configuration de la

salle est également idéale pour les œuvres spatialisées, comme *Gruppen* de Stockhausen ou *Répons* de Boulez.

L'acoustique joue la carte de la flexibilité, grâce notamment à la mobilité de la canopée, susceptible d'être disposée à différentes altitudes au-dessus de la scène, à de grandes quantités de rideaux acoustiques qui peuvent être déployés selon les répertoires et genres. Enfin, le confort des spectateurs a été particulièrement pris en considération : la distance entre deux rangées de siège n'est jamais inférieure à 90 cm et chaque fauteuil aura une largeur comprise entre 52 et 55 cm.

Les acousticiens

Sir Harold Marshall, de Marshall Day Acoustics, a conçu l'acoustique de la Philharmonie de Paris, ainsi que son développement au cours des huit dernières années, pour les Ateliers Jean Nouvel.

Kahle Acoustics avec Richard Denayrou d'Altia-Acoustique ont établi le cahier des charges acoustique lors du concours. Ils sont restés les conseillers de Philharmonie de Paris.

Yasuhisa Toyota, de Nagata Acoustics, a fourni des recommandations en tant que conseiller personnel de Jean Nouvel après que ce dernier ait remporté le concours d'architecture. Il a supervisé les études de modélisation.

Les ingénieurs du studio DAP se sont chargés de toutes les questions relatives au contrôle du bruit du bâtiment.

LES DIFFÉRENTS ESPACES DE LA PHILHARMONIE

> **Grande salle de répétition n° 1** de 498 m². Très haute de plafond et ouverte sur le parc de La Villette, elle accueille de grandes formations orchestrales avec ou sans chœur. Grâce à un système de gradins rétractables, cette salle peut accueillir 250 spectateurs. Elle peut donc également être utilisée pour des conférences, rencontres ou des concerts avec formations réduites. Ses murs sont composés de panneaux amovibles conçus pour renvoyer le son en de multiples directions. Ces panneaux alternent avec des surfaces absorbantes.

> **Grande salle de répétition n° 2** de 222 m². Très haute de plafond et ouverte sur le parc de La Villette, elle accueille de grandes formations orchestrales sans public. Ses murs sont composés de panneaux amovibles conçus pour renvoyer le son en de multiples directions. Ces panneaux alternent avec des surfaces absorbantes.

> **4 salles de répétition de taille moyenne** de 100 m² à 250 m². Ces salles conçues pour des répétitions de formations réduites (chœurs, orchestre de chambre, ensemble de percussions, etc.) sont revêtus de matériaux créant une acoustique de travail idéale.

> 10 studios de travail

Ces salles sont à la disposition des musiciens pour y travailler seuls, en duo ou en trio. Elles sont revêtues de matériaux créant une acoustique de travail idéale.

> **1 bibliothèque** des partitions de 180 m².

> **10 loges** de dimensions confortables. Elles sont toutes équipées d'une salle de bain (douche, toilettes).

> Espace d'exposition temporaire

D'une surface de 850 m², l'espace d'expositions temporaires propose deux expositions par an, une au printemps, l'autre à l'automne, en rapport avec la programmation musicale. Sa forme rectangulaire simple, sa grande hauteur sous plafond et ses espaces logistiques permettent d'imaginer des parcours scénographiques originaux, favorisant par exemple l'installation d'œuvres de grandes dimensions ou des mises en scène spectaculaires. Des installations techniques performantes, notamment en matière d'équipement numérique, d'éclairage, de climatisation et de sécurité, permettent de présenter des œuvres dans les meilleures conditions et dans le respect des standards exigés par les plus grandes institutions mondiales. Une salle attenante à l'espace d'exposition permet de présenter des installations spécifiques.

Premières expositions :

- **David Bowie is**, du 3 mars au 31 mars 2015 ;
- **Marc Chagall et la musique** 13 octobre 2015 au 31 janvier 2016.

> Salle de conférence

D'une capacité de 200 places assises, cette salle permet d'accueillir des conférences ou des concerts de formations réduites. C'est dans cette salle que se dérouleront les cycles de culture musicale, les conférences, les colloques ou les rencontres avec les artistes proposés par le Collège de la Philharmonie de Paris.

> Espaces verts de la Philharmonie

- Le jardin de Pantin, surface végétalisée de 1 600 m², 99 nouveaux sujets plantés : 57 peupliers argentés, 42 saules blancs.
- Le mur végétal Sérurier : 70 mètres de longueur plantés d'hydrangeas.

L'OFFRE DE RESTAURATION DE LA PHILHARMONIE DE PARIS

Compass Group France a acquis la concession de l'offre de restauration de la Philharmonie. Celle-ci s'articule autour de 4 pôles :

> **Le Balcon.** Situé au 6^e étage, le restaurant est accessible à tous les usagers – publics et artistes – de la Philharmonie de Paris. Il s'agit d'un lieu que l'on peut aussi fréquenter indépendamment des activités musicales proposées. Il dispose d'un accès particulier. Sa capacité est de 170 places assises en salle à manger et de 30 places en terrasse. L'accès s'effectue depuis les foyers publics du niveau 6 ou directement par des ascenseurs, à la fois depuis le parking en sous-sol et depuis le parc.

> **« L'Atelier » d'Éric Kayser.** D'une capacité de 100 places. Fortement inspiré de l'esprit des « boulangeries-café » de la Maison Éric Kayser, l'artisan boulanger de renom, L'Atelier proposera à côté du traditionnel espace boulangerie / pâtisserie une restauration « sur le pouce » de qualité, composée de petits plats, de salades et sandwiches, à déguster sur place ou à emporter. Un espace café vient agrémenter cet espace pour répondre aux envies d'un petit-déjeuner « sur l'herbe ».

> **6 bars.** Répartis autour de la grande salle, ils seront disposés pour proposer aux spectateurs un encas ou une boisson avant un concert ou pendant l'entracte.

> **Foyer des Artistes.** Spécialement dédié aux musiciens.

Le Balcon et L'Atelier d'Éric Kayser ouvriront leurs portes au mois de mars 2015.

LE PROJET ARTISTIQUE

Aujourd'hui encore, la fréquentation des concerts classiques dépasse trop difficilement le cercle des initiés. Pour y remédier et pour éviter que ne se consolident des inégalités, la Philharmonie contribue de manière décisive au renouvellement des publics. Cette ambition qui s'exprime à travers une offre artistique et pédagogique plurielle est notamment dirigée vers les jeunes et leurs familles, qui constituent le terreau de la vie musicale future et que la Philharmonie place au cœur de son projet. Les chemins que pourront emprunter les auditeurs de demain sont multiples, et la Philharmonie veillera à n'en occulter aucun : ouverture à la jeunesse, démarche intergénérationnelle, offre adaptée pour les individuels comme pour les groupes, projets éducatifs concertés avec l'Éducation nationale et les enseignants, transmission au moyen d'outils numériques...

DES ENTRÉES MULTIPLES

Plus qu'un ensemble de salles de concert et d'espaces d'apprentissage, le nouvel établissement est avant tout un complexe dédié à toutes les approches de la musique. Lieu de convergence dans lequel trouvent à se confronter les cultures, les époques et les genres, mais aussi les représentations et les discours contemporains, la Philharmonie se définit comme un dispositif relationnel, dont la vocation est de construire des « liens » entre le plaisir sensible et l'assimilation intellectuelle, entre des artefacts patrimoniaux et l'actualité musicale, entre des projets collectifs vivants et leur expression virtuelle...

La programmation de la Philharmonie se présente ainsi comme un grand tissage entre genres musicaux, formats de concert, activités pédagogiques, approches culturelles et expositions, qui offre aux amateurs de musique un modèle inédit au sein d'une même structure. Et pour accentuer davantage encore cette contextualisation des approches musicales, des parcours adaptés sont conçus, qui concernent autant le passage de témoin entre jeunes et adultes que les cheminements du néophyte ou du mélomane éclairé.

DU SYMPHONIQUE À L'ÉLECTRO-POP

La Grande salle est l'écrin idéal pour recevoir le répertoire symphonique et choral, qu'il soit classique, romantique ou contemporain. Les symphonies de Beethoven ou de Mahler, les préludes de Wagner ou les feux d'artifices orchestraux de Stravinski et Ravel y sont naturellement chez eux, comme le sont aussi les oratorios de Haydn ou les concertos de Mozart. Mais les oeuvres baroques – les Passions de Bach ou les grands motets composés pour Louis XIV à Versailles – y trouvent également à s'épanouir, de même qu'un récital de Maurizio Pollini ou une performance atypique comme celle des 100 pianistes réunis autour de Lang Lang. Et l'on pourra y entendre aussi bien une *Nuit du rāga* que le trio jazz de Brad Mehldau, la chanteuse Dianne Reeves, l'électro-pop de Chilly Gonzales ou la création de la dernière oeuvre de Pascal Dusapin.

D'UN GENRE À L'AUTRE

Comme la Grande salle, la Salle des concerts (Philharmonie 2), appréciée depuis près de vingt ans par les mélomanes, permet des confrontations entre les genres. Au cours de cette saison, elle accueille ainsi l'Ensemble intercontemporain accompagnant le Béjart Ballet Lausanne, le groupe Moriarty, la danse flamenco d'Andrés Marín, le dialogue du jazzman Ibrahim Maalouf et du rappeur Oxmo Puccino, le ciné-opéra de Philip Glass sur *La Belle et la Bête* de Cocteau, Les Arts Florissants poursuivant leur intégrale des madrigaux de Monteverdi ou le spectacle de Philippe Decouflé en hommage à David Bowie.

LA MUSIQUE S'EXPOSE

C'est également David Bowie qui est à l'honneur dans les espaces d'exposition de la Philharmonie, avec plus de trois cents objets liés à cette figure iconique de la pop. En parallèle, le Musée de la musique programme l'exposition *Pierre Boulez*, une rétrospective à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire du compositeur.

Un musicien anime également chaque jour le parcours de la collection permanente, tandis que les dimanches accueillent concerts-promenades et contes en musique. Bref, la musique s'expose, sous toutes ses facettes. Partout, dans l'Amphithéâtre du Musée, dans la Rue musicale, dans les foyers ou au Café des concerts, elle s'offre à l'écoute, au regard, à la rencontre.

LA MAISON DES ORCHESTRES

La Philharmonie de Paris offre un écrin idéal à la vie musicale française et accueillera plusieurs formations résidentes et associées de premier plan. Les orchestres et artistes invités venus de région ou du monde entier bénéficient également de ses infrastructures exceptionnelles.

LES ORCHESTRES RÉSIDENTS

L'Orchestre de Paris

Résident principal de la Philharmonie, l'Orchestre de Paris, son directeur musical Paavo Järvi, ses 120 musiciens et les 130 chanteurs de son chœur feront de la Philharmonie leur maison. Ils bénéficieront de la totalité des infrastructures : grande salle de concerts, bien sûr, mais aussi les salles de répétitions pouvant accueillir l'ensemble de l'orchestre avec ou sans public, salles de répétition de taille moyenne pour des répétitions partielles ainsi que les studios individuels pour que les musiciens qui en ont besoin puissent travailler dans le calme. Ces infrastructures sont tout à fait nouvelles à Paris, Elles créent des conditions de travail quotidiennes idéales à l'épanouissement des musiciens.

Orchestre symphonique de réputation internationale, l'Orchestre de Paris se produit aux côtés des plus grands chefs et des plus grands solistes : Esa-Pekka Salonen, Daniel Harding, Christoph von Dohnányi, Yuri Temirkanov, Herbert Blomstedt, Thomas Hengelbrock, Zubin Mehta, Riccardo Chailly, Louis Langrée, Hélène Grimaud, Renaud Capuçon, Bertrand Chamayou, Lang Lang, Janine Jansen, Leonidas Kavakos, Jean-Frédéric Neuburger, Martha Argerich, Radu Lipu, Daniel Barenboim, Vadim Repin, Maxim Vengerov, Katia et Marielle Labèque, Nicholas Angelich, Jean-Yves Thibaudet...

Grâce aux nouvelles infrastructures dont il disposera, l'Orchestre de Paris intensifiera ses activités pédagogiques. Il initiera chaque saison plus de 40 000 jeunes à la musique classique : ateliers en famille, concerts pour les maternelles, répétitions générales ouvertes aux scolaires, concerts pour les jeunes ludiques et pédagogiques. Il invitera également ceux qui le souhaitent à participer activement à la vie de son chœur amateur, qui offre chaque saison plus d'une vingtaine de concerts à Paris et en tournée. Enfin, pour que chacun puisse venir et revenir aux concerts, pour que la musique devienne vraiment accessible à tous, l'Orchestre de Paris a choisi de mener à la Philharmonie une nouvelle politique tarifaire qui

permettra au plus grand nombre de partager de très belles expériences musicales au cœur de l'émotion.

L'Orchestre de Paris a installé ses bureaux à la Philharmonie de Paris. Il y fera toutes ses répétitions et y donnera l'intégralité de ses concerts parisiens.

L'Ensemble intercontemporain

Créé par Pierre Boulez en 1976 avec l'appui de Michel Guy (alors secrétaire d'État à la Culture) et la collaboration de Nicholas Snowman, l'Ensemble intercontemporain réunit 31 solistes partageant une même passion pour la musique du XX^e siècle à aujourd'hui. Constitués en groupe permanent, ils participent aux missions de diffusion, de transmission et de création fixées dans les statuts de l'Ensemble.

Placé sous la direction musicale du compositeur et chef d'orchestre Matthias Pintscher, l'Ensemble intercontemporain collabore, au côté des compositeurs, à l'exploration des techniques instrumentales ainsi qu'à des projets associant musique, danse, théâtre, cinéma, vidéo et arts plastiques. Chaque année, il commande et joue de nouvelles œuvres, qui viennent enrichir son répertoire.

En collaboration avec l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (Ircam), il participe à des projets incluant des nouvelles techniques de génération du son. Les spectacles musicaux pour le jeune public, les activités de formation des jeunes instrumentistes, chefs d'orchestre et compositeurs, ainsi que les nombreuses actions de sensibilisation des publics traduisent un engagement profond et internationalement reconnu au service de la transmission et de l'éducation musicale.

Depuis 2004, les solistes de l'Ensemble participent en tant que tuteurs à la Lucerne Festival Academy, session annuelle de formation de plusieurs semaines pour des jeunes instrumentistes, chefs d'orchestre et compositeurs du monde entier.

L'Ensemble intercontemporain est installé à la Philharmonie 2 (ancienne Cité de la musique) depuis 1995. Il y répète et y donne l'intégralité de ses concerts.

LES FORMATIONS ASSOCIÉES

L'Orchestre de chambre de Paris

Sous l'impulsion de son chef principal et conseiller artistique Thomas Zehetmair, l'Orchestre de chambre de Paris interprète un répertoire éclectique allant des grands classiques à la création contemporaine. Les musiciens de l'orchestre se produisent sous la direction de grands chefs d'orchestre invités, mais également en solistes et en petits effectifs dans des œuvres de musique de chambre.

Leur répertoire sur mesure et éclectique comprend les grands compositeurs classiques (Bach, Haydn, Mozart, Beethoven...) et des créations contemporaines, sans oublier des œuvres avec chœur. La démarche citoyenne de l'Orchestre de chambre de Paris se décline autour de quatre engagements – éducation, territoire, solidarité, insertion professionnelle –, au travers d'actions et de projets culturels, et de résidences dans les quartiers du Nord-Est de la métropole parisienne. L'orchestre réunit une équipe artistique originale autour de son chef principal et conseiller artistique, Thomas Zehetmair, et de Sir Roger Norrington, premier chef invité.

Douglas Boyd rejoindra l'équipe en juillet 2015 en tant que directeur musical. Ils sont accompagnés par des artistes associés : la contralto et chef d'orchestre Nathalie Stutzmann, la violon solo super soliste Deborah Nemtanu, le chœur de chambre Accentus et Laurence Equilbey, ainsi que le compositeur Philippe Manoury.

L'Orchestre de chambre de Paris a installé ses bureaux à La Philharmonie de Paris. Il y fera ses répétitions et y donnera une partie de ses concerts.

Les Arts Florissants

Ensemble voué à l'interprétation de la musique baroque sur instruments d'époque, Les Arts Florissants ont été un partenaire de longue date de la Cité de la musique et de la Salle Pleyel. Ils trouvent naturellement leur place au sein du projet de la Philharmonie. Ensemble de chanteurs et d'instrumentistes fidèles à l'interprétation sur instruments anciens, Les Arts Florissants sont dans leur spécialité l'une des formations les plus réputées au monde.

Fondés en 1979 par William Christie, ils ont joué un rôle pionnier pour imposer dans le paysage musical français un répertoire jusqu'alors méconnu et aujourd'hui largement interprété et admiré. Les Arts Florissants ont mis en place de nombreuses actions de transmission et de formation des jeunes musiciens, la plus emblématique étant l'Académie du Jardin des Voix, qui, depuis 2002, a révélé de nombreux chanteurs de talent. Profitant de l'ensemble des dispositifs mis à leur disposition à la Philharmonie de Paris ils proposeront de nombreuses actions pédagogiques et culturelles tout au long de la saison. Depuis le trentième anniversaire des Arts Florissants en 2009-2010, William Christie a voulu renforcer la direction artistique de son ensemble en nommant Paul Agnew directeur musical adjoint. Il partage le statut de chef associé avec Jonathan Cohen.

Les Arts Florissants s'installeront à la Philharmonie de Paris dès 2015. Ils y répèteront et y donneront de nombreux concerts de leur saison artistique.

L'Orchestre national d'Île-de-France

Placé sous la direction d'Enrique Mazzola depuis septembre 2012, l'Orchestre national d'Île-de-France apporte tout son dynamisme à la Philharmonie de Paris et poursuit sa mission de diffusion de l'art symphonique sur l'ensemble de la couronne parisienne. Créé en 1974, l'Orchestre national d'Île-de-France bénéficie du soutien du Conseil régional d'Île-de-France et du ministère de la Culture et de la Communication. Sa mission principale est de diffuser l'art symphonique sur l'ensemble du territoire régional et tout particulièrement auprès de nouveaux publics.

Composé de quatre-vingt-quinze musiciens permanents, l'orchestre donne chaque saison une centaine de concerts, offrant ainsi aux Franciliens une grande variété de programmes sur trois siècles de musique, du grand répertoire symphonique à la musique contemporaine, du baroque aux diverses musiques de notre temps. L'orchestre compte parmi les formations nationales les plus dynamiques et a été classé au top 10 des orchestres les plus engagés au monde par le mensuel *Gramophone*. Il constitue un véritable laboratoire et multiplie des actions éducatives ambitieuses : ateliers, rendez-vous avec les artistes, concerts éducatifs et spectacles musicaux. L'orchestre innove également et a créé, depuis une quinzaine d'années, une centaine de pièces contemporaines, un festival, Île de découvertes, et un concours de composition, Île de créations, dont la seconde édition aura lieu en 2014.

L'Orchestre national d'Île-de-France est installé et répète dans ses locaux à Alfortville. Il donnera l'intégralité de ses concerts parisiens à la Philharmonie de Paris.

LES ORCHESTRES DE RÉGION ET LES AUTRES FORMATIONS FRANÇAISES

Les orchestres, ensembles et artistes qui faisaient la richesse de la programmation de la Cité de la musique et de la Salle Pleyel ont désormais rendez-vous à la Philharmonie de Paris. De nombreux orchestres français (tels ceux de Toulouse, Lille et Lyon, Les Siècles, Les Dissonances, l'Orchestre Philharmonique de Radio France, La Chambre Philharmonique ou l'Orchestre du Conservatoire de Paris), de grandes formations baroques (Les Musiciens du Louvre, Le Concert Spirituel) et le chœur Accentus, fondé par Laurence Equilbey, contribuent à la vitalité du lieu.

Cette volonté de partage est incarnée par le week-end « Orchestres en fête » (27-29 mars 2015), vaste rassemblement national proposé en partenariat avec l'Association Française des Orchestres.

LES ORCHESTRES ÉTRANGERS

La Philharmonie de Paris rayonne au-delà des frontières. Elle est un lieu d'escale privilégié pour les meilleurs orchestres internationaux, qui y sont régulièrement invités : on peut venir y retrouver le London Symphony Orchestra, le Royal Concertgebouw Orchestra d'Amsterdam, le Budapest Festival Orchestra, le Gewandhaus Orchester Leipzig, le Chamber Orchestra of Europe, le Staatskapelle de Berlin ou les Berliner Philharmoniker, mais aussi y entendre l'Orchestre du Théâtre Mariinsky, le New York Philharmonic, l'Orchestre Symphonique Simón Bolívar du Venezuela ou le West-Eastern Divan Orchestra.

LE PROJET ÉDUCATIF ET CULTUREL

Contribuer à un renouveau de la vie musicale implique non seulement de repenser le concert – comme la Philharmonie le pratique par exemple durant les week-ends – mais aussi de faciliter l'accès à la musique par des approches ludiques, conviviales, immersives...

Pour tous les publics

La Philharmonie de Paris propose des activités éducatives pour tous les publics, pour tous les âges de la vie : les bébés, les enfants, les adolescents, les adultes, les familles, les seniors, les publics en situations de handicap. Une Philharmonie pour tous les publics, du mélomane exigeant à l'auditeur moins expert. Telle est la raison d'être de cet établissement que le public doit s'approprier, à l'image des nombreux promeneurs qui, chaque semaine et chaque week-end, s'approprient le parc de La Villette en le parcourant en tous sens.

Plaisir de la musique

En matière de pédagogie, la Philharmonie s'appuie sur une ambition en particulier : celle du plaisir de plonger au cœur de la musique, sans pratique ou connaissance préalable. Ce plaisir est tout d'abord celui de chanter, de toucher un instrument, de produire un son ou un rythme, de s'exprimer par le geste musical... Puis vient le plaisir de l'échange, de la production commune, de la résonance au sein d'un groupe. Ainsi va la musique, art relationnel par excellence. Ainsi va la Philharmonie, où la musique se conjugue au pluriel, où la culture se fait ensemble.

Les tarifs

L'ensemble des activités éducatives de la Philharmonie sont proposées à des tarifs attractifs. 5 € ou 8 € pour les enfants, 7 €, 8 €, ou 10 € pour les adultes, avec de multiples formules d'abonnements.

LES WEEK-ENDS EN FAMILLE À LA PHILHARMONIE

En week-end, la Philharmonie ouvre grand ses portes, avec de nouveaux formats de concerts et des activités à des tarifs attractifs.

Ce principe de programmation permet au public de profiter de tout le potentiel des deux bâtiments et de l'ensemble des ressources artistiques et pédagogiques de l'établissement. Chaque week-end est construit sur une thématique (un concept, un lieu, un artiste, un genre musical, etc.) à la manière d'un festival.

Cette proposition particulièrement adaptée aux familles leur permet d'organiser des journées

entièrement consacrées à la musique, en profitant des relations entre les différents types de concerts et d'activités : concerts en famille, concerts participatifs, spectacles jeune public, concerts-promenades au Musée, visites de la collection permanente et des expositions, ateliers collectifs centrés sur le chant, la pratique instrumentale, les jeux rythmiques corporels, l'éveil musical en famille dès 3 mois, etc. La durée des activités en journée est souvent limitée à une heure, afin de préserver l'attention des plus jeunes, mais aussi pour diversifier les approches. L'objectif est simple : permettre à tous de varier les plaisirs et d'expérimenter des formes nouvelles.

L'OFFRE ÉDUCATIVE

La Philharmonie hérite d'une expérience de vingt ans en matière de pédagogie musicale. Depuis son inauguration en 1995, la Cité de la musique a en effet déployé des activités destinées à tous les publics, en veillant à une diversité de perspectives qui intégrait les cultures extra-européennes et les formes populaires.

À cette expérience s'ajoute désormais les apports de l'Orchestre de Paris, de l'Ensemble intercontemporain et des formations associées, qui chacune à leur manière développent de nombreuses initiatives, concerts et spectacles pour les scolaires ou pour les familles.

Exemples d'activités pour le jeune public

- les parents peuvent emmener leur bébé au *Bal des bébés*, dans lequel il gambadera au milieu des musiciens et des danseurs ;
- des ateliers d'éveil musical dès 3 mois ;
- des ateliers d'éveil musical, des visites-contes ou des visites-ateliers au Musée pour les **enfants de 3 à 7 ans** ;
- des pratiques musicales collectives ludiques à partir de **8 ans** (guitare électrique, steel drum des Caraïbes, percussions africaines, beat box, etc.) ;
- enfin, aux jeunes de **15 à 25 ans** dont les usages musicaux dessinent l'avenir, la Philharmonie offre des tremplins en les accompagnant dans leurs projets de pratique collective.

Exemples d'activités pour les adultes

- des ateliers de pratique instrumentale ou vocale pour les débutants qui souhaitent découvrir le monde de l'orchestre ou du chœur (notamment *Un Dimanche en orchestre* et *Un Dimanche en Chœur*) ;
- de nombreux ateliers pour aborder par la pratique et de façon évolutive les cultures musicales du monde entier (percussions africaines, tabla d'Inde, gamelan javanais, etc.) ;
- sans aucun prérequis, il est possible d'apprendre un extrait arrangé pour débutants d'une œuvre d'un grand compositeur (Mozart, Beethoven, etc.) avec les instruments du quatuor à cordes ;
- le *Café musique* est un moment convivial autour de musiques choisies dans la programmation de la Philharmonie. Écoutes, échanges et commentaires sont orchestrés par un journaliste musical.

QUELQUES ACTIVITÉS PHARES

Les concerts participatifs

Après une ou plusieurs séances de préparation, ou directement le jour du concert, une partie du public devient chanteur ou instrumentiste le temps d'un spectacle interactif faisant appel à la participation de la salle.

En février, par exemple, le concert participatif *La Flûte à chanter* avec l'Orchestre de chambre de Paris est précédé d'une préparation en famille centrée sur l'apprentissage d'extraits mélodiques, pour joindre ensuite sa voix à la représentation de cette version adaptée de *La Flûte enchantée* de Mozart.

Les modes de participation varient selon les œuvres ou les interprètes impliqués. Ainsi, en juin, un vaste rassemblement, sous la houlette de l'Orchestre de Paris, de son Chœur et de son directeur musical Paavo Järvi, préparera une partie du public à se joindre à de larges effectifs vocaux, après plusieurs séances de travail, afin d'interpréter le final de la *Neuvième Symphonie* de Beethoven.

Les concerts-promenades au Musée

En lien avec les thématiques des week-ends, des musiciens, conteurs ou danseurs investissent le Musée en proposant concerts et performances durant un après-midi. Pour ceux qui veulent aller plus loin, un atelier ludique accompagne chaque concert-promenade.

Les récréations musicales

Tandis que les parents sont au concert, les enfants sont accueillis par une équipe de musiciens animateurs qui les font chanter, découvrir des instruments de musique, connus ou insolites. Un goûter est offert entre les séquences pédagogiques.

Les avant-concerts

Régulièrement, sous la forme de clés d'écoute, des musicologues ou des critiques musicaux présentent les œuvres interprétées lors du concert. Ces introductions offrent un éclairage sur le contexte, le style, la biographie des compositeurs, pour mieux s'immerger ensuite dans la musique. Les avant-concerts sont gratuits et accessibles à tous.

Pour les groupes, la Philharmonie de Paris, comme la Cité de la musique auparavant, développe de très nombreux projets éducatifs avec des **écoles**, des **collèges**, des **lycées**. Pour les **scolaires**, des parcours spécifiques sont proposés, conçus en concertation avec l'Éducation nationale et les collectivités territoriales. Pour les **étudiants**, la convention « Université, lieu de culture », signée en août 2013 avec les ministères concernés, a donné un cadre répondant au mieux à leurs attentes.

La Philharmonie de Paris propose de multiples **activités adaptées aux différentes formes de handicap**. Par ailleurs le Musée de la musique a conçu des visites spécifiques pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et joue un rôle pionnier dans la mobilisation des institutions culturelles dans ce domaine.

La Philharmonie de Paris propose également une offre pour des **centres de loisirs, des maisons de retraites, des centres sociaux et des structures médicales** comme l'hôpital Robert Debré.

ACCESSIBILITÉ

En adéquation avec la loi pour l'égalité des droits et des chances, la Philharmonie de Paris a fait de l'accueil et de la participation des personnes en situation de handicap un engagement fort de son projet. Conçus avec les équipements les plus modernes, le confort et la sécurité du bâtiment ont été pensés pour garantir le meilleur accueil du public, dans le respect des besoins spécifiques de chacun.

Des solutions d'accès aux personnes présentant une difficulté motrice ou sensorielle assurent la continuité dans la chaîne de déplacement. Accueilli par un personnel formé, le public en situation de handicap est invité à participer pleinement aux multiples activités proposées, que ce soit dans la grande salle de concert, la grande salle de répétition, la salle de conférence ou les espaces éducatifs. Ainsi, dans la grande salle de concerts, des places réservées aux personnes à mobilité réduite sont réparties aux différents niveaux, avec la possibilité de réserver des billets de chaque catégorie.

Des aides techniques ont été prévues pour améliorer le confort d'audition des personnes malentendantes. Le détail de nos dispositifs d'accueil des personnes en situation de handicap sera communiqué de manière détaillée quand l'intégralité de ceux-ci aura été validés et testés. Ces équipements pouvant nécessiter diverses mises au point. Cette démarche affirme notre volonté de faire au mieux pour l'accueil de tous nos publics.

LE COLLÈGE DE LA PHILHARMONIE

Le Collège de la Philharmonie de Paris propose un éventail d'activités pour satisfaire tous les mélomanes, du simple curieux à l'amateur confirmé. Ce cadre de transmission ouvert sur toutes les musiques tisse des liens entre différents domaines, du patrimoine à la musique vivante, et propose des approches résolument pluridisciplinaires : musicologie, lettres, philosophie, histoire, sociologie, anthropologie, arts plastiques, cinéma...

Les différents types d'activités proposés au sein du Collège – avant-concerts, cycles de culture musicale, conférences, rencontres, tables rondes – permettent tantôt de découvrir ou d'enrichir le champ de ses connaissances, tantôt de partager des moments de réflexion avec des artistes, auteurs et personnalités de la vie intellectuelle.

Enfin, à travers le Collège, la Philharmonie se positionne comme un lieu privilégié de rencontre et d'accueil, mais aussi de convergence et de valorisation pour la musicologie, et plus largement pour les chercheurs de toutes disciplines dont les travaux ont trait à la musique. Le Collège coordonne des colloques, journées d'étude et séminaires, en collaboration avec des équipes de recherche, des universités, des écoles et des conservatoires de musique en France et à l'étranger.

Cycles de culture musicale

De la simple découverte à l'approfondissement, du cycle court au cycle long, en passant par des séries à la séance, les cycles de culture musicale s'adressent aux mélomanes désireux d'enrichir leurs connaissances dans tous les domaines et genres musicaux, étudiés dans leur contexte historique, sociologique et esthétique.

Les cycles de la première saison de la Philharmonie : Initiation à la musique classique, La symphonie de A à Z, Écouter la musique contemporaine, Musiques d'Inde, Le jazz : mode d'emploi, Pierre Boulez, David Bowie, Une semaine/une œuvre, Toutes les musiques.

Conférences et tables rondes

Chaque saison, le Collège donne la parole à des artistes, auteurs et personnalités de la vie intellectuelle. Accessibles librement (sur réservation), les conférences et tables rondes sont liées à la programmation et aux thématiques de la saison. Elles permettent de porter un regard aussi bien sur des figures artistiques, sur une musique en particulier ou sur des problématiques de société.

LA PHILHARMONIE DANS SON ENVIRONNEMENT

L'ancrage de la Philharmonie de Paris s'appuie sur des partenariats à long terme avec les acteurs du développement culturel, que ce soit les décideurs politiques et les collectivités territoriales, ou les professionnels des établissements d'enseignement, du secteur associatif, du champ social. Plusieurs conventions cadres ont été signées (Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Ville de Pantin) ou sont en discussion (Bagnolet, Saint Denis, Bondy), d'autres concernent des structures éducatives ou culturelles partenaires (Association « Les petits riens » dans le 19^e arrondissement, Canal 93 à Bobigny, Festival Villes des Musiques du Monde à Saint-Denis, Pôles supérieurs musique de Paris et du 93, etc.).

APERÇU DES STRUCTURES PARTENAIRES

Structures culturelles

Par exemple dans le 18^e arrondissement (le Louxor, les Trois Baudets, l'Institut des Cultures d'Islam, le Centre Barbara Fleury Goutte), dans le 19^e arrondissement (le 104, l'Atelier du plateau, le Conservatoire, l'EPPGHV, la Cité des sciences, le Théâtre Paris Villette) et dans le 20^e arrondissement (le Théâtre National de la Colline, le Vingtième théâtre, la Comédie La Passerelle, le Tarmac, la Médiathèque Marguerite Duras, le Pavillon Carré Beudoin...). C'est aussi le cas dans le 93 avec La Dynamo-Banlieues bleues, Canal93, Le Festival Villes des Musiques du Monde, etc. et la Ville de Pantin qui a intégré certains concerts de la Philharmonie à sa saison culturelle.

Structures sociales

L'implication de la Ville de Paris (CASPV 18), du réseau social (centre d'animation Binet, la Cité André Jacomet, l'ENS Espace Torcy dans le 18^e arrondissement ; Antenne Jeunes Flandres, Espace 19 Ourcq dans le 19^e arrondissement ; Centre social la 20^e chaise, Centre social Relais Ménilmontant, Centre social Saint-Blaise dans le 20^e arrondissement), du réseau d'entraide (France

Terre d'Asile, les antennes du 18^e arrondissement du Secours Populaire, des Restos du Cœur et des Petits Frères des Pauvres, Emmaüs Solidarité, Envol Insertion, Par ici la sortie, Femmes Relais du 20^e arrondissement, Savoir pour Réussir, l'antenne 20^e arrondissement du Secours Catholique...).

Structures hospitalières proches

Hôpital Jean Jaurès, Hôpital Robert Debré.

EXEMPLES DE PROJETS MIS EN PLACE

- des groupes d'enfants de l'association « Les petits riens » implantée dans le 19^e arrondissement, des élèves du CRR d'Aubervilliers (93) et des professionnels de l'hôpital Robert Debré dans le 19^e arrondissement pour le concert *Music for 18 musicians* – Steve Reich,
 - des groupes d'enfants de l'association « Les petits riens » pour le concert *Roméo et Juliette* avec l'orchestre les Siècles,
 - deux groupes de deux collèves du 19^e arrondissement (E. Varèse et G. Méliès) et une classe d'un collève du 93 pour le concert *Te Deum de Berlioz*,
 - une classe du collève Dorgelès du 18^e arrondissement et des élèves du conservatoire de Montreuil (orchestre Est-Ensemble) pour le concert *Orfeo ed Euridice* avec le chœur Accentus,
 - des élèves pianistes de tous les conservatoires d'Île-de-France pour le concert *101 pianistes* sous l'égide de Lang Lang,
 - des participants adultes pour les chœurs de *La Flûte à chanter*, en collaboration avec l'Orchestre de chambre de Paris.
- Dans le cadre de la politique nationale qui se concrétise par la mise en œuvre d'un parcours

d'éducation artistique et culturelle (EAC) pour chaque élève tout au long de sa scolarité, en lien avec les institutions culturelles du territoire où il vit, la Philharmonie apporte sa propre contribution avec une offre de parcours centrés sur la musique.

- Une trentaine de parcours sont déjà pré-réservés par des écoles et des collèges dans les zones de proximité (12 dans le 19^e arrondissement, 7 dans le 93).
- Deux parcours en collège, un parcours d'éducation à l'image et une résidence artistique *in situ* font l'objet de conventions et de co-financements par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis.
- Plusieurs propositions sont intégrées au catalogue des parcours en écoles élémentaires de la Ville de Pantin.
- La Philharmonie participe également à la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle sur le parc de la Villette. Cette opération est coordonnée par l'Association de Prévention du Site de la Villette et construite en concertation avec tous les établissements du parc.

LE PROJET DÉMOS

Démós (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) constitue à la Philharmonie le projet le plus ambitieux au niveau éducatif et social. Ce projet de démocratisation culturelle d'envergure et de long-terme, implanté dans des quartiers Politiques de la Ville en Ile-de-France, rassemble trois orchestres de débutants et un orchestre de jeunes plus avancés, soit 350 enfants venant de cinq arrondissements de Paris, 7 villes des Hauts-de-Seine, 8 villes de la Seine-Saint-Denis.

Démós a permis de tisser des liens très étroits avec les collectivités, les centres sociaux, les conservatoires et de déployer un système efficace pour lutter contre les inégalités tout en favorisant le développement culturel des territoires et la réussite scolaire des enfants.

La phase 3 de Démós, qui débutera en septembre 2015, permettra de toucher d'autres enfants et leurs familles et de consolider l'action par la formation des professionnels (musiciens et travailleurs sociaux).

Des projets apparentés, inspirés de Démós, se déroulent actuellement ou sont en préparation dans des collèges situés en zone d'éducation prioritaire ou ambition réussite (Gérard Philippe dans le 18^e, Guillaume Budé et Edgard Varèse dans le 19^e, Pierre Brossolette à Bondy, etc.) ou dans des centres sociaux (Office municipal de la Culture de Maisons-Alfort...).

LE PROJET NUMÉRIQUE

LE NUMÉRIQUE POUR DÉCOUVRIR

La Philharmonie bénéficiera de toutes les évolutions récentes dans le champ numérique : espace personnel, magazine en ligne, web-TV, dictionnaire culturel de la musique, ressources documentaires, etc. Cet outil original permettra aux auditeurs de concevoir un parcours musical adapté au moyen d'une ergonomie renouvelée. L'internaute sera guidé à travers l'ensemble de la programmation, lui offrant de composer un cheminement placé sous le signe de la découverte personnalisée. Le mélomane bénéficiera pour sa part d'un large éventail de ressources pour préparer au mieux son concert et découvrir ses œuvres ou ses artistes favoris sous un nouveau jour. Le nouveau site de la Philharmonie de Paris sera mis en ligne en février 2015.

UNE EXPÉRIENCE MUSICALE 2.0

Pierre angulaire d'un dispositif transmédia, le site articulera finement toutes les dimensions de la Philharmonie. Ainsi, ceux qui considèrent que la musique ne peut se vivre qu'au moment du concert, dans la proximité directe des musiciens, découvriront que le numérique et ses ressources peuvent accroître leur perception ; et ceux, toujours plus nombreux, pour qui le numérique constitue un impératif quotidien suivront les activités de la Philharmonie au jour le jour, grâce à une animation dynamique associant tous les médias (articles, entretiens, photos, vidéos, podcast, etc.).

CONCERTS EN LIGNE

Dès janvier 2015, Citedelamusiquelive.tv deviendra Philharmonieline.tv. Les concerts de la Philharmonie y seront retransmis en direct et en différé. Ce site vidéo sera enrichi par de nombreux entretiens avec les artistes et des reportages autour des thématiques de la saison. Il constitue une vitrine pour les formations résidentes, l'Orchestre de Paris et l'Ensemble intercontemporain, ainsi que pour l'ensemble des formations associées et partenaires. Il permet également d'accéder aux archives audiovisuelles de la Cité de la musique et de la Salle Pleyel, soit près de 550 concerts.

> 50 nouveaux concerts par an diffusés en direct et disponibles en différé durant au moins quatre mois ;

> accès à l'intégralité du catalogue vidéo sous forme d'extrait (y compris les archives audiovisuelles de la Cité de la musique et de la Salle Pleyel) ;

> une sélection d'archives en version intégrale renouvelée régulièrement ;

> des entretiens avec des musiciens et des musicologues, ainsi que des captations de conférences et de débats ;

> l'ensemble des contenus accessible au travers d'une application mobile et tablette dédiée.

BIOGRAPHIES

Jean Nouvel

Architecte de renommée internationale, Jean Nouvel a étudié à l'école des Beaux-Arts de Paris. Il a été membre fondateur du mouvement Mars 1976 ainsi que du Syndicat de l'Architecture. De nombreux prix prestigieux lui ont été attribués dont le prix Aga Khan d'architecture et le Pritzker Prize en 2008. Parmi ses bâtiments célèbres se trouvent l'Institut du Monde Arabe (Paris), le Guthrie Theater (Minneapolis), le Torre Agbar (Barcelone), le Musée du quai Branly (Paris), la Fondation Cartier (Paris) ainsi que le Louvre Abu Dhabi (en cours de construction). Jean Nouvel est étroitement associé à la création de lieux de musique emblématiques comme l'Opéra de Lyon, le Palais de la culture et des congrès de Lucerne et la Salle symphonique de Copenhague. Il a été choisi pour la conception et la construction du Musée national des arts de Chine à Pékin.

Laurent Bayle

Président de la Philharmonie de Paris, directeur général de la Cité de la musique et président de la Salle Pleyel, Laurent Bayle commence sa carrière comme directeur associé du Théâtre de l'Est Lyonnais (1976-1977). Il a créé en 1982 *Musica*, festival de musique contemporaine à Strasbourg. Il a été nommé directeur artistique de l'IRCAM (Institut de Recherche et de Coordination Acoustique/Musique) en 1987, avant d'en devenir le directeur général en 1992 quand Pierre Boulez laissa le poste vacant. Il est directeur général de la Cité de la musique depuis 2001. En 2006, à la demande du gouvernement français et de la Ville de Paris, il est nommé président de la Philharmonie de Paris pour mener à bien l'ensemble du projet.

LA PHILHARMONIE EN CHIFFRES

Programmation

- 270 représentations (janvier à juin 2015)
- 70 musiques actuelles, jazz et musiques du monde
- 50 familles, participatives et jeune public
- 50 baroque, classique et contemporain
- 312 000 places de concert proposées à la vente sur la période janvier-juin 2015

Bâtiment

- 23 000 m², surface au sol
- 93 000 m², surface totale
- 340 000 oiseaux d'aluminium de 7 formes et 4 teintes différentes recouvrent le bâtiment
- 60 000 m³ de béton
- 5 000 tonnes d'armatures acier
- 4 000 tonnes de charpentes métalliques
- groupement de 16 entreprises réunies par Bouygues Bâtiment Île-de-France
- Couverture : 340 000 oiseaux de 7 formes et 4 teintes différentes dont 265 000 en tôle d'aluminium (bardage) et 75 000 en fonte d'aluminium (pavement)

Grande salle de concert

- 2 400 spectateurs, en configuration musique classique, scène centrale
- 3 650 spectateurs en configuration musique amplifiée, scène frontale
- 32 m, distance maximum entre le chef d'orchestre
- 30 500 m³ d'air dans la salle de concert, soit 12,7 m³ par spectateur et la place la plus éloignée
- 280 m² surface de la scène centrale
- 200 m² surface de la scène frontale
- 22 m, auteur du parterre au plafond

Intimité acoustique

Réflecteurs suspendus au plafond (nuages) : 630 m²

Réflecteurs muraux (rubans) : 800 m²

Espaces artistes/orchestres

- 3 salles de répétition pour orchestre symphonique
- 3 salles de répétition spécialisée (percussions, cordes, chœur)
- 10 studios de répétition
- 12 loges d'artistes
- 1 foyer pour les musiciens
- 1 bibliothèque des partitions

Espaces éducatifs

- 9 salles de pratique collective
- 5 salles de pratique individuelle

Espaces public

- 1 galerie d'exposition
- 1 salle de conférence
- 1 restaurant panoramique : Le Balcon
- 1 café : « L'Atelier » d'Éric Kayser
- 6 bars

Espaces administratifs

- 100 bureaux / 1 600 m²

La Philharmonie de Paris s'inscrit dans la démarche Haute Qualité Environnementale, une certification portée par la norme NF qui distingue les meilleures pratiques en matière de performance environnementale, avec des critères très élevés attachés notamment à quatre cibles prioritaires.

L'énergie

Avec un volume brut chauffé d'environ 200 000 m³ et une surface de l'enveloppe thermique de 28 000 m², la compacité du bâtiment est exceptionnellement performante. Pour se chauffer, la Philharmonie est raccordée au réseau de chauffage urbain de la Ville de Paris. En retour, elle accueille dans son bâtiment une station de refroidissement d'eau pour sa climatisation dont le surplus est envoyé dans les circuits de la Ville. La climatisation est limitée aux locaux dont l'application est inévitable. Une surface de 1 000 m² de cellules photovoltaïques est intégrée à l'enveloppe du bâtiment.

Le confort acoustique

Il va de soi que cette cible a fait l'objet d'un approfondissement particulier. Les matériaux respectent la norme NF P-01-010 (qualité environnementale).

La gestion de l'eau

Le traitement de l'eau a mis l'accent sur la réduction de la consommation en eau et la gestion des eaux pluviales par récupération. Les eaux pluviales sont réutilisées pour l'arrosage des espaces verts, l'entretien du bâtiment et l'alimentation des sanitaires publics.

LA PHILHARMONIE DE PARIS ET LE MÉCÉNAT

La Philharmonie de Paris est l'affaire de tous. Pour mener à bien l'ensemble de ses missions, elle a besoin du soutien des entreprises, des fondations et des donateurs individuels.

À chacun son programme de mécénat :

LES PERSONNES INDIVIDUELLES

- Faire un **don ponctuel** en faveur du Projet Démos, c'est permettre de faire découvrir la musique aux jeunes de tous les milieux et de toutes les origines

- Rejoindre les **Amis de la Philharmonie de Paris**, c'est bénéficier des nombreux avantages proposés à ceux qui veulent être associés intimement à la programmation et aux artistes tout en soutenant les actions favorisant l'accès de tous au bonheur du concert ou de la pratique instrumentale. En particulier, les Amis soutiennent depuis 3 ans le projet Demos,

Niveaux d'adhésion : 50 €, 200 €, 1000 €, 2000 €, 5000 €

Les Amis de la Philharmonie de Paris sont présidés par Madame Patricia Barbizet.

- Entrer dans le **Cercle des Grands Mécènes**, c'est participer aux orientations stratégiques qui préparent l'avenir de la Philharmonie, notamment son rayonnement national et international.

Dons de 10 000 € (Mécènes) ou 50 000 € (Grands Mécènes).

Le cercle des Grands Mécènes est présidé par Patricia Barbizet.

- Rejoindre la **Fondation de la Philharmonie de Paris**, abritée par la Fondation de France pour soutenir ses projets à long terme.

Ouverte à tous, la Fondation invite à accompagner les projets de long terme les plus ambitieux de la Philharmonie de Paris, dans 4 grands domaines :

- l'excellence musicale, des grands concerts aux week-ends familiaux ;
- le patrimoine musical, avec l'exceptionnelle collection d'instruments de musique abritée par le musée de la musique ;

- le renouvellement et l'élargissement des publics, grâce aux actions pédagogiques menées à la Philharmonie ou hors les murs.

- le soutien aux jeunes talents, pour favoriser l'émergence des musiciens de demain.

La Fondation compte à ce jour 13 administrateurs issus du monde de l'entreprise, de la culture, de la musique.

Fondateurs : Madame Patricia Barbizet, Monsieur Philippe Stroobant, Monsieur Jay Nirsimloo, Monsieur Jean Bouquot

Personnalités qualifiées : Monsieur Rémi Babinet, Monsieur Pascal Dusapin, Monsieur Xavier Marin, Madame Maryvonne Pinault, Madame Sylvie Octobre, Monsieur Lilian Thuram

Donateurs : Madame Anne-Charlotte Amory, Monsieur Denis Mréjen

Représentant de la Philharmonie de Paris : Monsieur Laurent Bayle

Les dons que les personnes individuelles feront à la Philharmonie sont déductibles de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66%, et à hauteur de 75% sur l'ISF s'ils transitent par la Fondation de la Philharmonie.

LES ENTREPRISES

La Philharmonie de Paris propose aux entreprises deux manières d'agir ensemble :

- s'associer sur un **projet spécifique** porteur des valeurs et des intérêts qu'elles souhaitent cultiver :
 - Programmation artistique : cycles de concerts, week-ends thématiques, expositions temporaires...
 - Action éducative : programme démos, action à l'hôpital, ateliers pédagogiques, ...
 - Mission patrimoniale : acquisition et restauration d'œuvres du musée de la musique, ...
 - Développement : la Philharmonie des enfants, la « grotte numérique », ...

Les budgets nécessaires à l'accomplissement de ces programmes vont de 5000 € à 3 M€

- rejoindre son programme de mécénat collectif à travers le **Cercle Prima la Musica**. Ce cercle a pour vocation de soutenir la Philharmonie de Paris dans ses principales missions. Il fédère des entreprises de taille diverses, désireuses d'apporter un soutien à leur mesure, de contribuer à la valorisation du territoire qu'elles partagent et de bénéficier dans ce cadre de contreparties attractives.

Niveaux d'adhésion : 5000 €, 10 000 €, 20 000 €, 30 000 €

Ces deux formes de collaborations peuvent prendre la forme du mécénat ou du parrainage.

Si l'entreprise choisit la formule du mécénat, sa contribution est déductible de l'Impôt sur les Sociétés à hauteur de 60 %

Par ailleurs, la Philharmonie propose des opportunités exceptionnelles en matière **de relations publiques et d'évènementiel** : mise à disposition d'espaces, formules entreprises autour des concerts, etc

Contact :

Direction du Développement et du Mécénat

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

ACCÈS

Métro

Ligne 5 - Station Porte de Pantin

Direct depuis la Gare du Nord (5 stations) et depuis la Gare de l'Est (6 stations)

Tram

T3b - Station Porte de Pantin

Bus

75 – 151

Noctilien

N13 - N41 - N45 - N140

Vélib'

210, avenue Jean-Jaurès Paris 19

3, place de la Porte de Pantin Paris 19

Autolib'

8 rue Adolphe Mille Paris 19

9 rue des Sept Arpents Paris 19

Parkings

Parking philharmonie 1 - Accès direct au boulevard périphérique et au boulevard Sérurier : 600 places pour les voitures - 90 pour les deux-roues.

Parking philharmonie 2

Accès par l'avenue Jean-Jaurès : 348 places pour les voitures, 10 places pour les deux-roues.

Taxi

2 stations de taxis

Boulevard Sérurier, au niveau de la Porte de Pantin

Avenue Jean-Jaurès, au niveau du Café des concerts

Service de navettes gratuit, après les concerts

Trajet navette 1 : Gare du Nord, République, Hôtel-de-Ville, Luxembourg et Denfert-Rochereau.

Trajet navette 2 : Gare du Nord, Saint Lazare, Charles de Gaulle-Étoile

En bateau

L'été, la Philharmonie de Paris est accessible par bateau, au départ ou à l'arrivée du Port de l'Arsenal ou au départ ou à l'arrivée du Musée d'Orsay.

INFORMATION ET RÉSERVATION

philharmoniedeparis.fr 01 44 84 44 84

HORAIRES DU MUSÉE DE LA MUSIQUE

du mardi au vendredi de 12h à 18h

le samedi et dimanche de 10h à 18h

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

du mardi au dimanche de 13h à 18h

VOUS AIMEZ LA MUSIQUE NOUS SOUTENONS CEUX QUI LA FONT



MÉCÉNAT MUSICAL
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

PARTENAIRE
DE LA MUSIQUE CLASSIQUE
DEPUIS 25 ANS



Les photos de la Philharmonie de Paris sont disponibles
dans l'espace presse du site philharmoniedeparis.fr
<http://www.philharmoniedeparis.fr/fr/espace-professionnel/presse>

CONTACTS PRESSE

PHILHARMONIE DE PARIS

Philippe Provensal

Coordinateur général
pprovensal@cite-musique.fr
+33(0)1 44 84 45 63

Hamid Si Amer

Attaché de presse
hsiamer@cite-musique.fr
+33 (0)1 44 84 45 78

Gaëlle Kervella

Assistante presse
gkervella@cite-musique.fr
+33 (0)1 44 84 89 69

AGENCE PARTENAIRE

FRANCE

Opus 64 (Paris)
+33 (0)1 40 26 77 94

Valérie Samuel

v.samuel@opus64.com

Arnaud Pain

Presse architecture
a.pain@opus64.com

Sophie Nicolay

Presse internationale
s.nicolay@opus64.com

AGENCES PARTENAIRES À L'ÉTRANGER

ROYAUME-UNI

Bolton & Quinn Ltd (Londres)
+44 (0)20 7221 5000

Jane Quinn

jq@boltonquinn.com

Dennis Chang

dennis@boltonquinn.com

ÉTATS-UNIS

Polskin Arts (New York)
+1 212 593 6475

Philippa Polskin

polskinp@finnpartners.com

Sharon Ruebsteck

Ruebstecks@finnpartners.com

ALLEMAGNE

PR Netzwerk (Berlin)
+49 (0)30 61 65 11 55

Annette Schäfer

info@pr-netzwerk.net

01 44 84 44 84

221, AVENUE JEAN-JAURÈS 75019 PARIS PORTE DE PANTIN
PHILHARMONIE DE PARIS.FR

